



LE TRANSBORDEUR

Centre Généalogique de Loire-Atlantique

« Des rives du passé aux rives du présent... »

BULLETIN N° 001 - Janvier 2022

Le mot du président

Janvier le mois des vœux. Que souhaiter en 2022 que nous n'ayons déjà dit en 2021 ! Evidemment, retrouver une vie sociale normale et sans contrainte. Mais j'avoue ne plus insister tellement nous avons pu être déçus ces derniers mois.

Alors, il faut continuer à aller de l'avant. Les activités ne sont pas interrompues, les permanences se tiennent toujours (avec une protection renforcée : gel, masque obligatoire). Surtout nous nous efforçons de regarder vers l'avant.

Ce bulletin, **Le Transbordeur**, que vous vous apprêtez à lire est le premier dans le format numérique.

Un groupe de travail s'est mis en place pour essayer de concocter un support agréable à lire, pas trop dense. Vous aurez des rubriques permanentes sur les activités du CGLA, une rubrique astuces pour mieux exploiter la base « ExpoActes », des exercices de paléo et bien sûr des articles classiques.

C'est un premier jet qui ne demande qu'à être amélioré. Pour cela, nous avons besoin de vos avis, propositions, voire critiques.

N'hésitez pas à utiliser le courriel du CGLA : genealogie@cgl44.org pour vous exprimer.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2022 et surtout, une bonne santé.

Jack BETY

La vie de l'association



Nouvelles familiales - Décès

Nous avons appris le décès de Francis Foucher survenu le 12 décembre 2021.

Francis Foucher, adhérent n° 3496, a fait partie de l'équipe de releveurs aux archives départementales pendant de longues années.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse et sa famille.



Permanences

Les permanences ont repris début janvier tous les jeudis de 14h00 à 17h00.

Les règles sanitaires en vigueur doivent être appliquées, à savoir :

- Présentation du « pass sanitaire »
- Port du masque durant tout le temps de présence dans la salle.
- Désinfection des mains avec le gel hydro alcoolique.
- Aération de la salle durant 5 à 10minutes toutes les heures.
- Désinfection du matériel informatique entre chaque utilisateur (clavier, souris, écran)



Relevés mis en ligne

	Naissances	Mariages	Décès	Nombre d'actes
Avessac		1566-1607		433
Belligné			1669-1791	6597
Bourgneuf-en-Retz		1598-1611		205
Carquefou		1898-1912		338
La-Chapelle-Glain		1893-1912		249
Grandchamps-des-Fontaines			1598-1638	123
Lusanger		1906-1912		87
Machecoul	1790-1882			10079
Machecoul		1811-1912		825
Marsac-sur-Don		1566-1613		358
La-Meilleraye-de-Bretagne		1901-1912		151
Mésanger			1619-1792	8519
Mouais		1893-1902		39
Rougé			1911-1912	93
Saint-Aignan-de-Grandlieu		1903-1912		88
Saint-Michel-Chef-Chef		1803-1912		809
Saint-Père-en-Retz	1793-1912			8609
Soudan		1893-1912		438
Trans-sur-Erdre		1907-1912		438
Vritz			1793-1912	4449
Machecoul		4 divorces		4
Décès de L'INSEE				2228

43334 actes ont été enregistrés dans la base « Expoactes » en novembre-décembre 2021.

Rappelons que tout le monde peut participer à combler les "trous" dans les mariages. Dans le Blog, (<https://www.cgla44.fr/blog-du-cgla.html>) vous avez la liste des compléments à apporter.

Un petit message pour vous manifester et nous vous recontacterons pour vous donner la marche à suivre.



Appel à l'aide...

Bonjour et bonne année à ceux qui me liront :

J'ai dépouillé en totalité les BMS du 18^e siècle de 5 paroisses voisines de la mienne (Ste Pazanne). A partir de ces données je voudrais établir une courbe de variation de la population dans ces paroisses au cours de ce siècle.

Bien entendu j'ai fait des recherches sur internet et lu quelques spécialistes en démographie dont les travaux ne font que confirmer l'existence évidente d'une relation arithmétique entre ces divers évènements généalogiques et la population réelle. Ces spécialistes ne sont d'ailleurs pas tous d'accord entre eux sur les valeurs à retenir mais surtout aucun ne donne de chiffres précis au delà de la période préévolutionnaire.

Aussi je recherche des indications pouvant provenir d'un ouvrage spécialisé ou d'un résultat de recherches personnelles qui me permettrait de donner une valeur aux coefficients établissant la relation Naissances/population ou mariages/population.

Merci d'avance.

Vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : mjt.paz@wanadoo.fr

Les Formations

INITIATION A LA GENEALOGIE:

Au local du CGLA, 1 rue Darbefeuille à Nantes,

- Inscrivez-vous par mail (nombre de participants limité) : genealogie@cgl44.org.
- Documents à apporter : livret de famille , documents personnels...
- Formation gratuite.
- Pass sanitaire ou test PCR exigé et respect des règles sanitaires en vigueur au moment de la formation.

FORMATIONS DIVERSES PROPOSEES PAR LA CGLA

L'association propose un certain nombre de formations* pour ses adhérents.

Celles-ci sont gratuites et se déroulent au local du CGLA (1, rue Darbefeuille à Nantes) en général le samedi matin. Inscrivez vous par mail. Dès qu'il y a des demandes pour une formation, nous organisons une session et proposons quelques dates.

Donc n'hésitez pas...une adresse: genealogie@cgl44.org .

* Initiation à la généalogie, initiation à la paléographie, initiation sur les actes notariés, initiation sur l'Enregistrement et les Hypothèques, initiation aux logiciels de saisie (*Hérédis, Généatique, Nimègue...*).

FORUM CGLA

Dans cette nouvelle rubrique, nous insérerons les sujets mis dans le forum qui ne trouvent pas de réponse. Si vous avez cette réponse, n'hésitez pas à aller sur le forum (copier le lien bleu dans l'explorateur). Si vous n'êtes pas très à l'aise avec internet, vous pouvez répondre par mail au CGLA qui assurera la réponse dans le forum.

Famille COUILLAUD du CORMIEU de Bouaye
Écrit par COURANT Catégorie: Recherche il y a 3 mois

De Joël COURANT (Adh 7741).

Je me permets de poster ce message pour savoir s'il y aurait parmi les membres des personnes qui pourraient m'aider à connaître l'histoire de Joseph Marie COUILLAUD de CORMIEU marié à BOUTET Marie le 22 mai 1766 à Bouaye ?

Il était l'arrière-grand père à mon arrière-grand-mère paternelle (pour faire simple).

Il eut de nombreux enfants avec Marie BOUTET : 13, un par année.

Mais est-il noble ? et si oui de quel rang ?

Je n'ai trouvé que les mentions "Noble Homme" et "Sieur" mais rien sur son histoire ?

Il s'est marié à 54 ans avec Marie BOUTET, mais a-t-il été précédemment marié, quand est-il né et décédé ? Autant d'interrogations qui me restent.

<https://www.cgl44.fr/forum/les-categories/recherche/121-famille-couillaud-du-cormieu-de-bouaye.html>

La page astuce ...

Cette page a été conçue pour être imprimée seule. Elle développe dans chaque bulletin une astuce technique dans le fonctionnement du site internet, d'un logiciel, d'une recherche...



Les recherches dans la base de données Expoactes du CGLA

Un membre féminin du CGLA nous avait fait la remarque que souvent elle ne trouvait pas un mariage pourtant présent dans la base. Devant notre scepticisme, nous lui avons demandé des exemples, et ... elle avait raison !

En fait, lorsque l'on recherche **un mariage**, en mode "normal" ou en recherche Levenshtein, il faut **impérativement** saisir le nom de l'époux en premier.

Par exemple: Recherche de mariages SEJOURNE (époux) X BERTREUX (épouse)

Recherche avancée

Première personne concernée par l'acte :

Patronyme : SEJOURNE Prénom :

De : Intéressé(e) (futur) Epoux Père Mère Parrain/témoin

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Seconde personne (éventuelle) :

Patronyme : BERTREUX Prénom :

De : (future/ex) Conjoint Père Epouse Parrain/témoin

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Autres éléments de l'acte :

Texte :

Dans : Origines Professions Commentaires

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Actes recherchés :

Naissances Décès Mariages Actes divers :

*** Tous ***

Années à partir de : jusqu'à :

Commune ou paroisse : *** Toutes ***

Chercher

2 actes trouvés

Type	Date	Intéressé(e)	Commune/Paroisse
1. Mariage	28/06/1880	SEJOURNE Jean Marie Julien x BERTREUX Joséphine Marie	Bernerie-en-
2. Mariage	24/09/1888	SEJOURNE Jean Marie Julien x LEGRAND Françoise Marie	Bernerie-en-

Durée du traitement : 0.001 sec.

Recherche avancée

Première personne concernée par l'acte :

Patronyme : BERTREUX Prénom :

De : Intéressé(e) (future/ex) Co Epouse Mère Parrain/témoin

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Seconde personne (éventuelle) :

Patronyme : SEJOURNE Prénom :

De : (future/ex) Conjoint Père Epoux Parrain/témoin

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Autres éléments de l'acte :

Texte :

Dans : Origines Professions Commentaires

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Actes recherchés :

Naissances Décès Mariages Actes divers :

*** Tous ***

Années à partir de : jusqu'à :

Commune ou paroisse : *** Toutes ***

Chercher

1 actes trouvés

Type	Date	Intéressé(e)	Commune/Paroisse
1. Décès	20/07/1887	BERTREUX Joséphine	Bernerie-en-Retz (La)

Durée du traitement : 0.005 sec.

Pour une recherche de mariage, mettre IMPERATIVEMENT l'époux en premier.

Si vous mettez l'épouse en premier, votre résultat présentera uniquement ce qui concerne l'épouse seule.

Etienne Heymar Et L'Y. Guy Lemerle
 1694
 L'an mil six cent quatre vingt quatre le quatre me jour du mois de
 Juillet après midi Devant les No^{rs} Royaux en la Cour de Nantes
 foyssignés avec soumon et prorogation de jurnon à icelle le Compain
 L'Y. Guy Lemerle Aubergiste dem^{te} a la maison ou pend pour
 Ensigne Lemerle à la sauzais dud. Nantes paro. de St^e Croix
 lequel a reconnu et confessé que les^r Etienne Heymar Chirurgien
 major sur la frigate la sarpomme de Nantes sur laquelle il est prêt
 à s'embarquer pour aller faire la course, présent et accep^{te}
 Lui a déposé et laissé en main la somme de cent vingt six livres
 en louis d'argent ensemble un habit, veste, culote, épée a poignée
 d'argent et un chapeau à bord d'or que led. Heymar a dit être
 de valeur d'environ quatre vingt six livres a quoy il les a
 apprécié pour le droit de contrôle seulement. Laquelle somme
 de cent vingt six livres avec lesd. hardes led. Lemerle a promis
 rendre et delivrer aud. Heymar ou a son ordre aud. Nantes à la
 première demande qui lui en sera faite. A quoy il s'oblige sur tous
 ses biens présents et futurs à y être contraint suivant les ordonnances
 Royaux. fait et passé a la fosse dud. Nantes en l'étude de verger
 l'un des No^{rs}. Et d'autant que led. Lemerle a déclaré ne s'avoir
 écrire ni signer après enquis il a fait signer a s'avey^{te} a Michel
 forger et ces présents
 Le forger
 Etienne Heymar
 No^r Royaux
 Coust. aut. v. ch. fr. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

Le corrigé de cet exercice est disponible sur le site internet de l'association, onglet « blog ».
<https://www.cgla44.fr/blog-du-cgla.html>

Le noms des communes de Loire Atlantique pendant la révolution

Saviez-vous que pendant une courte période de la révolution française, des communes de Loire-Atlantique ont changé de nom ? Si vous les rencontrez dans des actes d'État civil, la liste ci-après vous permettra de faire le lien..

- Arthon Les Chaumes de Bec
- Chapelle-des-Marais (La) La Réunion
- Chapelle-Saint-Sauveur (La) L'Auréole
- Chateaubriant Montagne-sur-Cère
- Chauvé Faxo-les-Landes
- Croisic (Le) Port-Liberté
- Frossay Montvieux
- Moutiers-en-Retz (Les) Les Champs libres
- Pellerin (Le) Port Brutus
- Port-Saint-Père Port Boulay
- Rouans Bara-les-Marais
- Saint-Brévin-les-Pins L'Union
- Saint-Etienne-de-Montluc Messidor
- Saint-Géréon Petite Montagne
- Saint-Herblon Bellevue
- Saint-Joachim Les Iles
- Saint-Julien-de-Vouvantes Roche-Fontaine
- Sainte-Marie-sur-Mer Roche-Peltier
- Saint-Mars-de-Coutais Coutais
- Saint-Mars-la-Jaille Erdu
- Saint-Michel-Chef-Chef Les Sablons
- Saint-Nazaire Port Nazaire
- Saint-Nicolas-de-Redon L'Union-sur-Vilaine
- Sainte-Pazanne La Franchère
- Saint-Père-en-Retz La Fraternité
- Sainte-Reine-de-Bretagne L'Union
- Saint-Viaud Montscobrith (!)
- Vue Ile-Tartu

Source : La Baye de Bretagne, histoire de la baie de Bourgneuf et de son littoral par le capitaine Lacroix, pages 62 et 63 de l'édition de 1942.

Remerciement à Marie-Pierre Dousset (Adh 3374) et Georges Batard (Adh 2915) pour avoir trouvé l'information.

Dernière minute: Site des archives de Loire Atlantique

Type d'actes	Période
M	1911
M	1912
M	1913
M	1914
M	1915
M	1916
M	1917
M	1918
M	1919
M	1920
M	1921

Les archives départementales de Loire Atlantique viennent de mettre en ligne les archives numérisées de l'état civil des années 1913 à 1921.

<https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/registre.html>

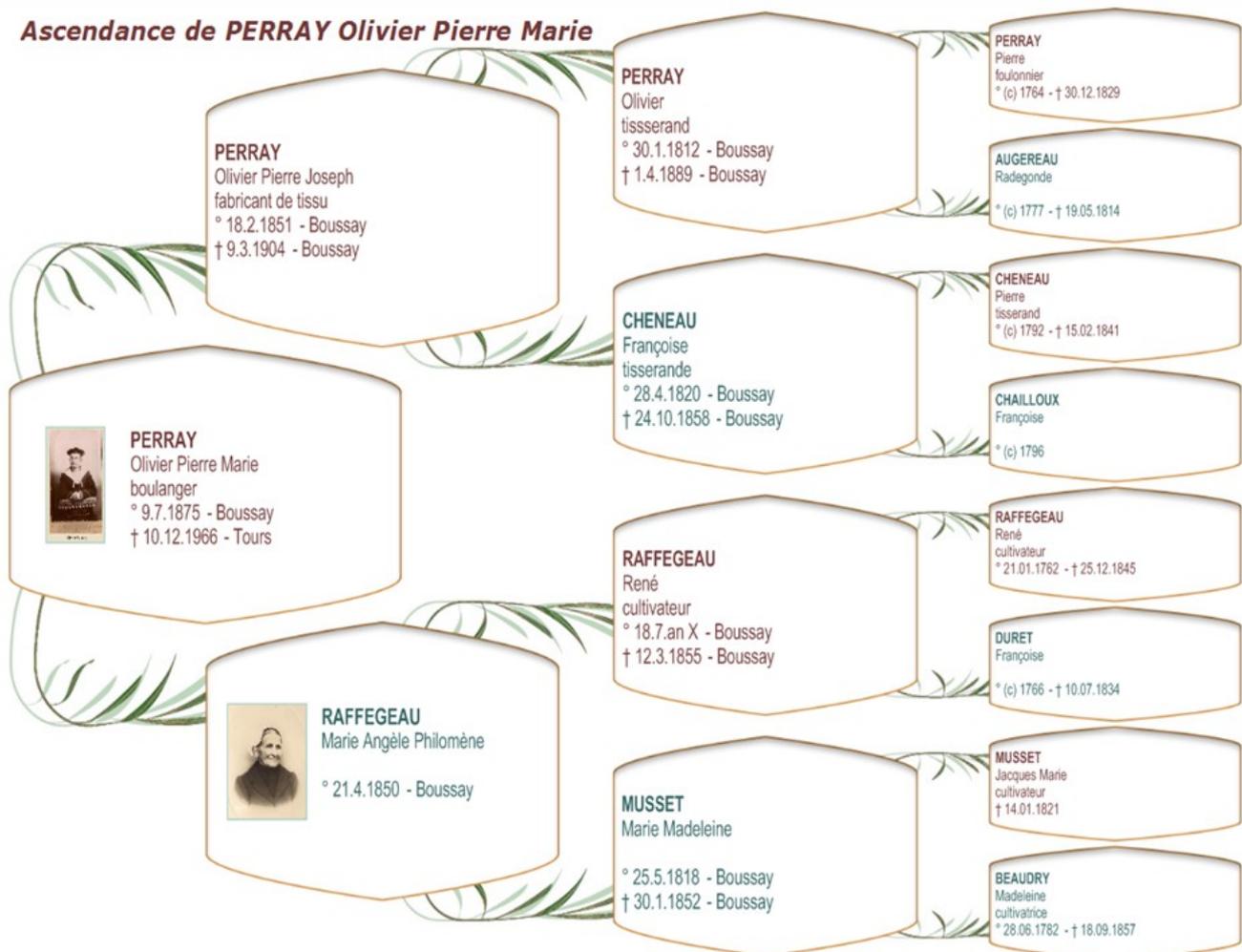
Sur les rives de la Sèvre à Boussay depuis longtemps, on exploite la puissance hydraulique. Au 19^e, c'est le foulon qui est à l'honneur à Chevalier lieu où naît le 9 juillet 1875 le jeune Olivier Perray. Son père y est tisserand et sa mère Marie Angèle Raffegeau née aussi à Boussay descend d'une lignée d'agriculteurs. La famille Perray est implantée à Chevalier depuis plusieurs générations, tous sont tisserands de père en fils.

Le couple s'est marié en 1874, Olivier naît en 1875 puis son frère Joseph en 1876. Des jumeaux compléteront la famille en 1880 mais le petit garçon décède. Seule la petite Marie Rose survit quelques années

Le lieu où se déroule son enfance est animé, on trouve à Chevalier une passerelle qui relie les deux rives de la Sèvre. Et c'est entouré de tous ces bruits qu'il grandit. Bruits des battoirs du moulin de foulon, ceux des trains qui empruntent le viaduc de Chevalier et qui relie Clisson à Cholet.

Est-ce de cette période qu'il forgera son désir d'aventures, de découvrir d'autres horizons ? Probablement, ce qui est sûr, c'est qu'il n'a nulle envie de devenir à son tour fabricant de tissus comme tous ses ancêtres du côté paternel ; et qu'il a bénéficié d'une solide instruction. Son registre matricule indique un niveau d'instruction 1, 2, 3. Il laissera ainsi bien volontiers son frère prendre la relève de son père, lui a d'autres aspirations.

Ascendance de PERRAY Olivier Pierre Marie



L'embarquement

13 septembre 1892, le jeune Olivier Perray s'embarque sur le brick « René Adrienne » au départ de Trentemoult, et largue les amarres... avec la tradition familiale. Il ne part pas pour son service militaire, non il s'embarque de son propre chef contre l'avis de ses parents.

D'ailleurs pour les convaincre, il a décrété que « jamais il ne leur demanderait quoi que ce soit ».

Qu'est-ce qui a pu pousser ainsi ce jeune de 17 ans à tenter l'aventure ? La soif d'horizons nouveaux, le fantasme de l'océan ? En tout cas, il a lu Pierre Loti (écrivain qui publiera en 1886 son fameux roman « Pêcheur d'Islande ») car il le cite dans ses lettres.

En effet, le jeune homme envoie régulièrement des lettres qui permettent de retracer son parcours et surtout de comprendre la vie des matelots de l'époque. Le Brick sur lequel il s'est embarqué fait du cabotage. Mais très vite, il se rend compte que du rêve à la réalité il y a un gouffre. La mer si plaisante à regarder est traîtresse et peut se révéler cruelle.

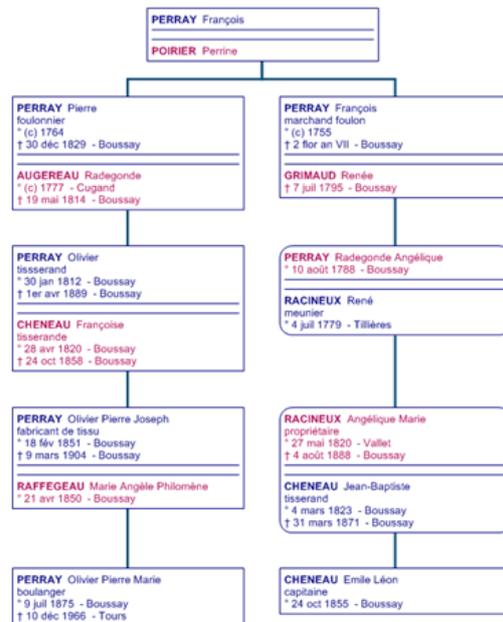
Celui qui a forgé son désir et emporté l'adhésion familiale n'est autre que le capitaine du bateau : le maître de cabotage [Emile-Léon Chéneau](#).

Son mentor :

Emile-Léon Chéneau.

Ce personnage sera déterminant. Car lui aussi est né à Boussay en 1855, il descend lui aussi de tisserands depuis plusieurs générations. Et bien entendu, il est aussi le voisin de ses parents car il vit à Chevalier. Les deux familles sont apparentées car sa grand-mère est aussi une Perray. De plus, Olivier est ami avec son neveu Basile. On le voit les liens sont forts entre ces deux familles vivant au même endroit.

Parenté



Lui aussi a brisé les traditions familiales, il s'engage le 18 mai 1873 comme novice sur la goélette « Industrie » au départ de Nantes puis part de Bordeaux sur le « Antonio » le 28 avril 1874 et continue ainsi. Après son départ de Bordeaux le 11 mai 1875 comme il a vécu 2 campagnes au long cours, on le porte aux matelots de Nantes. Il a le grade de gabier non breveté.

De 1876 à 1881 il enchaîne diverses missions entre les ports de Lorient, Dunkerque, la Rochelle...

Et en 1882 il devient maître de cabotage le 18 avril, date où il obtient son brevet. Il a donc été mousse 3 mois 27 jours, puis novice 13 mois et 26 jours. Il a fait pour l'État 38 mois 14 jours et dans le commerce 34 mois 18 jours.

Une fois parvenu à ce grade, on peut dire qu'il s'est établi et il prend le temps de se marier à Nantes, le 25 septembre 1885 bien qu'officiellement il soit en campagne à cette date sur le lougre « Abbaye », sur lequel il est parti de Nantes le 26 août 1884 et dont il débarque le 21 octobre 1885 à Bayonne. Il épouse Marie Stéphanie Caroline DURAND (1862-1899), originaire de la Mayenne, modiste, fille de Jules Constant DURAND serrurier et de Caroline Perrine Louise LANDAIS. Il a 29 ans et elle 22 ans. 8

Elle habite Quai Cassard chez ses parents. Est-ce ainsi qu'ils se sont rencontrés ? Sur les quais, cela se pourrait car hormis ses passages à Boussay, il est toujours en mer.

La carrière du capitaine Cheneau

De 1882 à 1906, il est capitaine sur divers bâtiments dont la « René Adrienne » du 18 janvier 1892 au 27 août 1896 date à laquelle le brick sombrera. Mais nous en reparlerons.

Il reprend du service sur le « Petit Jacques » le 30 décembre 1896 puis sur d'autres bâtiments jusqu'au 28 juillet 1906. Il sera capitaine sur 10 bâtiments différents.

Ensuite il est nommé maître de port de 4^e classe et chargé à la résidence du Pellerin le 17 novembre 1906 du service des ports de la Basse Indre, de Couëron et du Pellerin à partir du 1^{er} décembre 1906 en remplacement de Monsieur Huet (arrêté du 10 novembre 1906).

A sa demande il cesse ses fonctions de maître de 1^{ère} classe à Nantes le 1^{er} juin 1922 et obtient en 1938 la médaille d'honneur donnée aux marins du commerce par la loi du 14 décembre 1901. Il meurt à Boussay en 1948.

On le voit, sa passion pour la mer et le cabotage ne cessera donc pas et pourtant sa vie n'a pas été un long fleuve tranquille. En effet, il a connu deux naufrages pour lesquels il n'encourra aucun reproche de sa hiérarchie et sa faculté de commander lui sera maintenue.

Le premier naufrage sera celui de la goélette « Anna Agatha » le 7 novembre 1891 à Vicédo. Il rejoint alors sa famille à Chevalier où il vit avec femme, enfants et beaux-parents. Il attend. Et c'est dans cet intervalle, où il est suspendu à la décision des autorités maritimes qu'il reste à Chevalier et qu'il transmet sa passion à son jeune

voisin. On peut imaginer que les longues soirées d'hiver où traditionnellement, on se retrouve entre voisins pour des veillées auront permis au capitaine de raconter ses péripéties.

Et lorsqu'il reprend la mer sur le « René Adrienne » le 18 janvier 1892 soit trois mois après le naufrage, Olivier Perray décide de s'engager lui aussi. Mais il lui faut le consentement de son père. Enfin, il finit par l'obtenir et Olivier Pierre Marie Perray commence sur le brick « Adrienne » le 20 août 1892 jusqu'au 17 février 1893 puis du 18 février 1893 au 2 août 1893 comme novice.

Ses lettres évoquent les difficultés rencontrées et la douleur de la séparation :

« que de fois j'ai songé à ma mère, à elle surtout que j'ai quitté les larmes aux yeux et qui se faisait tant de peine de me voir partir »...

Puis il est inscrit définitif à partir du 20/10/1894 où il reprend du service sur le « René Adrienne » jusqu'au 15 octobre 1895. Mais pas de chance, il a tiré un mauvais numéro.

[La loi sur le tirage au sort a été modifiée en 1889 : ceux qui tirent un bon numéro doivent effectuer une année de service (ils ne peuvent pas se faire remplacer), les mauvais numéros effectuent eux trois années.]

Il est levé par mesure générale le 12 novembre 1895 et dirigé sur le 3^e dépôt des équipages de la flotte, il a déclaré ne pas se trouver en situation d'obtenir un sursis de droit ou à titre exceptionnel.

Ses lettres permettent de suivre une partie de son parcours et d'imaginer sa vie car il lui arrive de raconter son quotidien. Voici une de ses lettres :

Lorient, le 24 novembre 1895

Chers parents,

Dans votre dernière lettre, vous me demandez les détails de la vie militaire maritime, je vais donc satisfaire votre désir.

D'abord le matin, à 6 heures, nous sommes réveillés par le tambour et le clairon et en

10 min tout est paré et les hamacs sont ramassés sur les bastingages dans le faux pont puis de suite nous prenons le café avec du pain sec. De là, il nous faut répondre à l'appel et chacun est désigné pour sa corvée. Sur les 10 heures, nous faisons l'exercice et à 11h et demi nous prenons notre dîner qui se compose de soupe et tantôt : du rata ou du bouillon ou encore du rôti soit même des saucisses et un quart de vin chacun.

Le soir à 5 heures, nous prenons même plat mais sans vin sauf le dimanche et le jeudi. Puis de 1 h à 4 h ½ nous faisons l'exercice. Voilà à peu près le passe-temps du service ; vous désiriez savoir ce que c'est que la timonerie, eh bien je vous dirai que c'est pour les signaux et les écritures. C'est dans ce corps ou plutôt dans cette spécialité que je vais rentrer. J'ai fait l'autre jour mes essais et je suis reçu par le commandant, je partirai donc pour Toulon sitôt qu'il y aura un détachement.

Rien de plus chers parents, sinon que je vous souhaite le bonjour ainsi que tous les amis et amies et que je suis en bonne santé, désireux qu'il en soit ainsi pour vous.

Votre fils qui vous aime

Olivier de Cresson

Ainsi ses aspirations ont évolué, il ne veut plus être « matelot de pont », et demande à être intégré à l'école des timoniers. Une de ses lettres éclaire bien son rejet de cette vie de matelot de pont :

Salins de Hyères, le 3 mai,

Couronne ; vaisseau des apprentis timoniers

Chers parents,

Voici bientôt 3 semaines que je vous ai donné de mes nouvelles. Pardonnez-moi si j'ai tant tardé, la théorie nous prend tout notre temps ; c'est un peu rude mais que voulez-vous au bout se trouve la sardine. Si je peux l'obtenir après je me fiche pas mal du reste ; mais ce qui fait le point noir c'est que si je ne l'obtenais pas, je retournerais matelot de pont, c'est là tout mon cauchemar. Enfin, j'ai encore 4 mois devant moi...

A la fin de cette lettre il demande des nouvelles du « René-Adrienne », (qui est le brick que dirige son mentor Emile-Léon Cheneau). On le voit les années ont fait évoluer son rapport à la mer mais n'ont pas altéré son affection et son respect pour cet homme.

Et puis, arrive la catastrophe pour le capitaine Chéneau que l'on apprend dans l'une des lettres d'Olivier. Elle éclaire bien des aspects des rapports entre les deux hommes.

Toulon, le 20 novembre 1896

Chers parents, frère et sœur,

J'ai été fort surpris en apprenant le naufrage du René Adrienne, ce vieux brick où j'ai appris mes premières notions de navigation malgré les moments de torture que j'y est enduré pendant la traversée de Cardiff à Marin (Espagne). Je l'aimais et le regrette comme deux amoureux regrettent une villa où vient de se passer le printemps d'une lune de miel et qu'ils ne doivent jamais plus revoir. Il était vieux c'est vrai mais il pouvait rendre encore de grands services, j'en suis fort peiné pour mon capitaine qui était sorti de cette servitude qui l'engageait à ne pas prendre de porteur.

Ah, comme il aurait pu faire un heureux et bon voyage et surtout du Bénéfice car la prime à la morue paie pas trop mal. Je me réjouis pourtant en apprenant qu'ils ont pu survivre, lui et ses compagnons, ce qui aurait fait un malheur alors inoubliable pour moi.

Hélas, le voilà donc, lui qui était son maître, obligé de recourir encore sous les ordres d'un armateur, et quel armateur ? Que sais-je moi, tous plus voleurs, les uns que les autres. Peut-être, hélas, ne se relèvera-t-il jamais plus ? Que voulez-vous, la fatalité ! encore, la fatalité ! et toujours la fatalité !!!!! Ah que la vie a de rudes destinées. Il faudra se résigner ? direz-vous mais il n'est pas arabe lui ... pour se contenter du traditionnel « c'était écrit ».

Je lui étais tout dévoué quand je servais sous ses ordres et je me lui sens encore plus dévoué maintenant que je l'ai quitté. Comme j'aurais voulu être à son bord pendant ce triste voyage.

Au moins, nous aurions été deux à lutter et à compatir au malheur qui le frappe, lui sa femme et ses enfants, et puisqu'il était malade, j'aurais pu au moins le soigner.

Je ne lui ai jamais écrit depuis que je l'ai quitté, je ne sais trop ce qui m'en a empêché, je ne pourrais vous le dire moi-même, mais ce que je sais c'est qu'il n'a pas douté un instant de moi ! S'il en était ainsi (mais cela ne peut être) il n'aurait qu'à lire cette lettre pour en être convaincu....

Cette lettre prouve bien l'affection que porte le jeune homme à Monsieur Chéneau et elle évoque aussi, la difficulté de celui-ci obligé de travailler pour des armateurs. (Le jeune homme évoque souvent celui qu'il appelle son capitaine dans ses lettres et lui souhaite le bonjour par l'intermédiaire de ses parents.)

En effet, le « René Adrienne » fera naufrage à Funchal (Ile madère) le 27 octobre 1896. Son capitaine reprendra la mer le 30 décembre 1896.

On apprend ainsi dans l'une des lettres écrites par Olivier que le capitaine obtient en 1897 une « bonne place » puisqu'il travaille pour la compagnie Liébault et qu'il y commande un bateau même si Olivier se demande s'il s'agit du « Petit-Jacques » de la « Marthe » ou de la « Camille » ou un autre bâtiment neuf, et qu'il ajoute « 200 à 300, c'est bon à prendre », il pense qu'il en aura autant de bénéfice que sur le « René Adrienne ».

Le service militaire

Quant au jeune homme, il va continuer son service en ayant hâte d'en voir la fin même si quelques événements vont le marquer. Ses lettres évoquent ainsi une de ses missions de soldat lors de la campagne du Rif (Maroc) en 1897, l'aide de la marine aux sinistrés de Lagoubran [Dans la nuit du 4 au 5 mars 1899, un véritable cataclysme se produisit à Lagoubran avec l'explosion d'une poudrière située à l'Ouest de l'embouchure de la Rivière Neuve à Toulon, anéantissant le poste de garde et le village. On relèvera cinquante-cinq victimes identifiées. La Marine venue de la presqu'île pour aider les sauveteurs, se dépensa sans compter.]

ainsi que sa découverte de Thérapia ville qui va l'éblouir.

« Comment oublier ces admirables soirées où sur la mer calme, les bateaux ont replié leurs voiles roses comme des ailes d'ibis où le soleil déchirant éparpille encore sur l'eau brillante des parcelles d'or qui semblent rejaillir au ciel en étoiles, où l'immensité des déserts lointains souffle son haleine tiède et inquiète, où tout est murmure d'amour dans le bruit caressant des vagues et dans le souffle salin de la brise, une mélancolie immense s'empare de vous et malgré tout vous fait sagement regretter avec la douceur natale de la patrie, nos gentilles filles de France avec leur chevelure sombre et luisante à la fois et à la fierté latine sur le front, Therapia c'est la campagne pour les ambassadeurs, c'est là qu'ils se mettent au vert comme l'on dit chez nous » (Lettre du 12 juin 1899)

Il enchaîne donc les missions jusqu'au 2 février 1900. Là, il est déclaré en congé illimité ayant fait plus de 48 mois au service de l'état. Il est devenu timonier le 7 septembre 1896 Il est monté en grade puisqu'il est passé de matelot de 3^e grade à matelot de 1^{er} grade le 1^{er} août 1897. Enfin il devient quartier maître de 2^e classe le 1 août 1899.

On s'en souvient, il est parti de chez lui en 1892, son service débutera en 1895 et il ne sera libéré qu'en 1899.

Le jeune homme a mûri, ses parents l'ont aidé financièrement au début et il a de la peine à digérer cette humiliation. Lui qui avait juré de ne jamais dépendre d'eux. Certes, il a pu économiser et leur proposer son pécule plus tard. Mais il a aussi traversé l'épreuve de perdre des êtres chers alors qu'il était au loin : son oncle et parrain Isidore en 1893 et sa petite sœur qu'il aimait tendrement et qu'il appelait Mademoiselle ma sœur en 1899.

La vie de marin ne l'attire plus. Pourtant, il pourrait continuer. Lui qui écrivait en 1892 au début de son périple : « La mer, oh qu'elle est séduisante, elle ne manque point

de charme, mais pour la connaître il faut la voyager, on a beau habiter une ville assise à quelques lieues des côtes, en dépit des trains de plaisir qu'organisent chaque année, les compagnies de chemin de fer, je crois que pas mal de nos concitoyens ne connaissent pas l'océan, j'ai eu du moins le sentiment très net, en les entendant causer en face de notre marine. Ils ont vu la mer, ah si c'est cela la voir, que des promener hors de la marge humide qu'elle a laissée sur le sable d'or, en écrasant ses coquillages nacrés qu'elle sème pour la joie de nos yeux sur ses grèves. Ils n'ont ni joui de son délicieux sourire, ni tremblés devant ses colères, ses capiteux effluves ne les ont point grisés, ses sanglots déchirants ne les ont point émus... »

Mais sept ans plus tard, le lyrisme a disparu, et ses lettres se bornent à s'informer de ses proches ou à décrire les menus événements du quotidien :

« Je vous ai dit qu'à 8 h 10 j'étais à la gare, et bien à 9 h 15, j'étais le long du bord équipé en scaphandre pour nettoyer la carène (le bâtiment étant dans le bassin depuis quelques jours). Jugez un peu si on reste à la traîne dans la marine. Voilà de quoi porter un rude coup aux illusions de Croizé(...)» (un camarade de Boussay) « Le « samrhoe » partira de Toulon dans quelques jours pour l'Algérie et Bizerte emportant pour 28 millions de matériel de guerre... une paille quoi ! Enfin, malgré tout, je crois qu'on arrivera à une entente et qu'il n'y aura pas de guerre. » 29 janvier 1899

On le voit les missions l'ont aidé à prendre conscience de la situation politique sur laquelle il donne son avis comme ci-dessus.

Dans sa lettre du 18 mai 1899, alors qu'il est en campagne, il fait observer « et quand il plaira à M. Lokroy* de nous donner la liberté, nous l'aurons bien gagnée, près de 4 ans – ça peut s'appeler servir ».

[*Edouard Lockroy était le ministre de la Marine.]

Le retour à la vie civile

Alors, une fois libéré de ses obligations militaires, que fera-t-il ?

En 1901, il refait une période d'exercice du 4 novembre 1901 au 2 décembre 1901 au 3^e dépôt.

Mais, le cœur n'y est plus, l'aventure ne le tente plus. Alors, il choisit une toute autre voie car il deviendra ...boulangier. Là encore, faut-il y voir un lien avec la famille Chéneau ? En effet, le frère de son « capitaine » est lui-même boulangier. Il se pourrait que cela ait influencé son choix.

Il déclare par lettre du 15 mars 1903 vouloir renoncer aux professions maritimes étant installé comme boulangier à Joué-lès-Tours. Il est donc rayé le 15 mars 1904.

Sa carrière de marin se résume ainsi à 27 mois 9 jours dans le commerce dont 9 mois et 13 jours (comme novice) et 51 mois 19 jours pour l'État.

Et si les vers de Baudelaire correspondent au parcours d'Emile-Léon Chéneau, il en va tout autrement pour lui.

Homme libre, toujours tu chériras la mer ! La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme Dans le déroulement infini de sa lame, Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.

